

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2017

☎ : 05.49.54.49.25

@ : campingdumouchet@gmail.com

Site internet : www.campingdumouchet.com

Le camping est ouvert à l'année.

Les tarifs appliqués s'entendent TTC et sont garantis durant toute la saison 2017 sauf modification du taux de TVA ou de la taxe de séjour entre la date de réservation et la date du séjour. Celle-ci entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Le locataire dégage toute responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux intempéries, chutes de branches d'arbres, catastrophes naturelles ou vol.

Aucun véhicule ne peut circuler entre 23h00 et 7h00 – (horaires de fermeture de la barrière principale à l'entrée du camping).

EMPLACEMENT :

La capacité maximum par emplacement est de 8 personnes et un véhicule. Les arrivées ont lieu à compter de 15h et les départs avant 11h. Un départ après 11h donnera lieu au paiement d'une nuitée supplémentaire.

LOCATION :

Les locations sont entièrement équipées en vaisselle, couvertures, oreillers, alèses protège matelas jetables à mettre en place obligatoirement le jour de votre arrivée. Il vous faudra prévoir les draps et taies d'oreillers. Nos prix comprennent, l'eau, l'électricité, le gaz. Vous avez possibilité d'acheter en supplément des kits couchages (paires de draps). Pour votre confort, vous pouvez opter pour notre forfait ménage de fin de séjour (50 €). Les locations sont prévues pour le nombre de personnes indiqué dans le descriptif de chaque modèle ainsi qu'un véhicule par location. En juillet et en août la location s'entend du samedi 14h00 au samedi 11h00. En dehors de cette période, la location à la nuitée est possible. La location fait l'objet d'un état des lieux à l'arrivée par vos soins - toute anomalie doit nous être signalée sous 24 h - et à votre départ par les deux parties. Tout écart est facturé. **Tous les locatifs sont non-fumeur.**

Nettoyage : A votre départ, la location devra être rendue propre, sol balayé et lavé, avec pliage des couvertures, alèses jetables retirées, poubelle vidée et propre, cafetière, table de cuisson, micro-onde, frigidaire propres, vaisselle déposée sur la table du locatif.

RESERVATION :

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location dûment complété et signé, accompagné d'un versement d'un acompte représentant 30 % du montant total de la location + 10 € de frais de dossier et éventuellement du montant de la souscription de l'assurance annulation (facultative). Vous recevrez sous huitaine la confirmation de votre réservation, soit par courrier ou par mail.

Toute réservation est nominative et non transmissible. Le numéro d'emplacement ou de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti, il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Modes de paiement acceptés : chèque (à l'ordre du Camping du Mouchet), chèque vacances, espèces, carte bancaire, virement bancaire.

Modalités de règlement : Toute demande de réservation doit être accompagnée du règlement d'un acompte de 30% des frais du séjour, de 10 € de frais de dossier et de la cotisation pour l'assurance annulation (si souscription).

Concernant la location de mobil-homes, le solde du séjour est à régler dans son intégralité *30 jours avant la date du début du séjour et sans relance* de la part du camping. En l'absence du règlement du solde dans le délai, la location sera considérée comme annulée d'office et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping du Mouchet. **Concernant les emplacements**, le solde du séjour est à régler au plus tard la veille du départ.

Dans tous les cas, pour les réservations de moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le montant total du séjour devra être réglé dans son intégralité.

CAUTION :

Une caution d'un montant de 300 € vous sera demandé lors de l'arrivée en locatif et restituée soit lors de l'état des lieux de sortie, soit par courrier dans un délai de 8 jours au plus tard. Cette caution correspond à :

- 250 € pour les dégâts éventuels causés dans le locatif ou sur la télécommande de la barrière d'entrée (perte, casse, dégradation de matériel)

- 50 € pour les frais de nettoyage si celui ci n'a pas été effectué correctement

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou l'intégralité de la caution en fonction de la détérioration de l'hébergement et/ou matériel sur le camping et/ou pour pallier au frais de ménage si besoin.

ANNULATION :

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'a pas été souscrite. Les conditions générales complètes de l'assurance annulation sont consultables en ligne sur le site internet www.campezcouvert.com ou disponibles sur simple demande. Suite à une annulation, un retard ou un départ anticipé, le Camping du Mouchet se réserve le droit de relouer l'emplacement sans devoir aucun remboursement ou indemnité. En cas de retard, le client doit obligatoirement en informer le camping. Le camping garde un emplacement réservé pendant 24 heures, à partir de la date prévue de votre arrivée, passé ce délai, le camping en dispose. Les frais et acomptes ne seront pas remboursés.

En cas d'annulation de la part du camping du Mouchet, les sommes perçues seront remboursées au prorata effectué ou une proposition de logement équivalent pourra être envisagée en fonction des disponibilités, sauf en cas de manquement au contrat de la part du locataire.

VISITEURS :

Les visiteurs de journée sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte et après s'être fait connaître auprès du personnel d'accueil.

ANIMAUX :

Les animaux (excepté catégories 1 et 2 pour les chiens) doivent être tatoués et vaccinés, présentation du carnet de santé à jour. La tenue en laisse est obligatoire. Un seul animal par emplacement et par locatif sera toléré. Ils ne devront en aucun cas être laissé seul sur le camping ou dans les locatifs. Lors du ménage de fin de séjour il est OBLIGATOIRE d'utiliser les aspirateurs à votre disposition à l'accueil (sur réservation).

TAXE DE SEJOURS :

La taxe de séjour est fixée à 0.44 € par jour et par personne de 18 ans et +. Celle-ci est perçue par la commune de Chapelle-Viviers et son règlement s'effectue le jour de votre arrivée.

Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons, par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS - 73, Boulevard de Clichy 75009 Paris"